



RHNe

Réseau
Hospitalier
Neuchâtelois

Ergothérapie
ambulatoire
à domicile



Ergothérapie ambulatoire à domicile

Les ergothérapeutes évaluent l'indépendance, la sécurité, l'efficacité et l'effort du-de la patient-e dans la **réalisation de ses activités habituelles**. Ils-elles se concentrent sur le développement et le maintien de la capacité d'agir du-de la patient-e afin qu'il-elle retrouve un équilibre de vie satisfaisant.

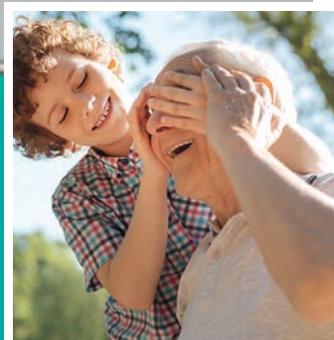
Que proposons-nous?

Évaluation de la capacité d'action de la personne dans ses activités habituelles

Accompagnement et soutien dans l'apprentissage ou le réapprentissage des activités de la vie quotidienne (soins personnels, travail, loisirs, relations sociales, etc.)

Instruction et soutien lors de l'entraînement des capacités physiques, cognitives, émotionnelles et sociales nécessaires aux activités quotidiennes

Conseil dans le choix de moyens auxiliaires, la fabrication d'attelles et le développement d'adaptations (du logement, du poste de travail, d'objets du quotidien, etc.)

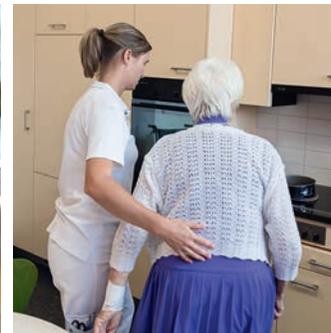


Cette prise en charge permet de:

Renforcer les capacités d'agir

Favoriser la participation sociale

Prévenir les chutes à domicile et autres accidents



Comment?

L'ergothérapeute débute la prise en charge par **une évaluation** de vos habilités, vos activités dans votre environnement. À la suite de ce bilan et selon vos besoins, **un suivi** est mis en place.

Le traitement peut être ponctuel sous forme de recommandation(s) ou nécessiter plusieurs séances selon les objectifs que nous aurons fixés à l'issue de l'évaluation initiale.

Exemples de suivis

Jeanine, 75 ans, a bénéficié d'un suivi **pour l'aménagement de son logement** afin de supprimer les barrières architecturales et éviter les chutes à domicile.

Pierre, 83 ans, de retour à domicile suite une hospitalisation et un séjour en réadaptation bénéficie d'un suivi en ergothérapie. Un programme spécifique est mis en place pour stimuler les habilités motrices de son bras droit **pour l'habillement et la préparation des repas**.



Informations pratiques

Contacts

Tél. +41 79 559 47 24

Du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00

Adresse

Réseau hospitalier neuchâtelois - Val-de-Travers

Rue de l'Hôpital 4

2108 Couvet

Facturation

Le traitement ergothérapeutique est pris en charge par les assurances sociales et les caisses maladies, à condition qu'il soit prescrit par un médecin.

www.rhne.ch